

# **Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon**

Compte-rendu de la séance publique du mardi 7 avril 2015

Conférence de Monsieur Philippe Jaussaud

« **Le poison : un objet d'études pluridisciplinaires** »

Avec une approche scientifique, le conférencier entreprend de retracer à travers les âges l'histoire du poison, et ses imbrications avec la littérature.

Il précise tout de suite qu'il ne s'intéressera qu'aux produits naturels : plantes, champignons, produits d'origine animales, minéraux. On y retrouve un nombre limité de familles chimiques de produits toxiques : alcaloïdes, hétérosides, terpènes, mycotoxines.

A partir du XVIème siècle, et de manière récurrente, le poison rejoint la médecine avec la célèbre maxime de Paracelse sur la dose qui fait le poison.

Puis la Chimie, au XIXème, parvient à isoler les principes toxiques de certaines plantes : strychnine, quinine, digitaline.

A cette époque, dans la littérature, les femmes empoisonneuses sont accusées à l'envi, mais elles n'auront cependant pas toujours le monopole du poison.

Des empires coloniaux, anglais ou français proviennent aussi de nouvelles substances de grande efficacité.

Au XXème siècle, le poison entre dans la littérature populaire, la toxicomanie se repend, et les empoisonnements dus aux produits frelaté de l'époque de la prohibition font avancer la toxicologie en Amérique.

## **Discussion académique**

Notre confrère Gérard Pajonk rappelle que Fritz Haber a reçu le prix Nobel de chimie, non pas pour ses travaux sur les gaz de combat, mais pour son procédé de synthèse de l'ammoniac qui permet de fixer l'azote par un procédé industriel.

Notre confrère Joseph Remillieux, à partir de la règle de la dose qui fait le poison ou le médicament, demande s'il existe des bases scientifiques au principe de dilution extrême qui est à la base de l'homéopathie. Le conférencier répond qu'il y a eu des tentatives, mais qu'à sa connaissance elles n'ont pas porté d'explication.

Madame Yon remercie encore le conférencier et clos la séance à 16 heures.

Compte-rendu rédigé par François Sibille.